



EVALUATION RAPIDE DE LA SITUATION SUR LA NOTIFICATION AUX PARTENAIRES DES PVVIH ET ELABORATION D'UN MODELE POUR RENFORCER LE DEPISTAGE BASE SUR LES CAS INDEX

Activité n° 1130

I. RATIONNEL :

La notification aux partenaires VIH (NP) est un processus volontaire dans lequel les partenaires sexuels ou des partenaires d'injection de drogue des personnes séropositives sont identifiés et se voient proposer un test de dépistage du VIH. Cette stratégie offre des opportunités considérables pour atteindre les personnes les plus exposées au risque de VIH et réduire la transmission grâce à des approches telles que la prophylaxie post-(PEP) et préexposition (PrEP) et des interventions prénatales bien établies. Ainsi, une NP efficace du VIH confère des avantages à la santé individuelle en facilitant un diagnostic plus précoce et un lien avec les soins, et profite à la santé publique en empêchant la propagation de l'infection¹.

La notification du partenaire peut être soit passive soit assistée par les agents de la santé, qu'ils soient professionnels de santé ou agents communautaires. Cette dernière approche est fortement recommandée par l'OMS dans son guide sur l'autotest et la notification des partenaires².

Or, la NP n'est pas toujours facile. Outre les contraintes liées à la peur des conséquences familiales et sociales de la divulgation du statut VIH, des difficultés de mise en œuvre du dépistage basé sur le cas index ou Index testing (IT), peuvent être liées à des barrières structurelles et organisationnelles, telles que le faible niveau de compétences des prestataires, l'engagement communautaire insuffisant ou une faible capacité logistique pour toucher davantage les cas contacts dans les communautés³. L'OMS² cependant, stipule la rareté des cas reportés de préjudice social ou d'autres événements indésirables liés à la NP, si certains principes sont respectés, notamment, le libre choix des PVVIH de l'approche à adopter et leur accompagnement et appui dans cette démarche.

Au Maroc, le plan stratégique national de lutte contre le sida (PSN) 2021-2023 s'inscrit dans le cadre de la vision mondiale de l'élimination de l'épidémie du VIH-sida en 2030 et dans l'initiative « accélérer la riposte au VIH » de l'ONUSIDA. Il vise ainsi à atteindre 90 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) connaissent leur statut VIH, 90 % parmi eux reçoivent un traitement ARV et 90 % parviennent à la suppression virale.

¹ HIV partner notification for adults: definitions, outcomes and standards, Expert stakeholder meeting on HIV Partner Notification, British HIV Association, March 2014.

² Lignes directrices sur l'autotest et la notification des partenaires des PVVIH, OMS, 2016.

³ Rapport de l'USAID sur l'index testing au Burkina-Faso entre, 2019-2020.

Conscient du fait que le dépistage du VIH constitue une intervention prioritaire et la clé de voute pour l'atteinte de ces objectifs, le Ministère de la Santé n'a cessé de multiplier les interventions pour améliorer les performances du dépistage du VIH. Ainsi, il a élargi progressivement depuis 2012, l'offre de dépistage dans les établissements de santé publique, communautaires et pénitentiaires, il a lancé en 2016 le dépistage communautaire et a mené en 2019-2020, en collaboration avec l'association de lutte contre le sida (ALCS), une expérience pilote sur l'autotest VIH. Ceci a permis l'atteinte, en 2020, de 82 % des PVVIH qui connaissent leur statut sérologique³. Mais l'écart qui subsiste pour l'atteinte du premier 90 ne peut être comblé sans l'introduction d'approches plus ciblées et plus efficaces. Or, il est clairement apparu, à travers les deux modélisations du dépistage du VIH conduites respectivement en 2016 et 2020⁴, que le dépistage du partenaire des PVVIH figure parmi les approches les moins coûteuses et les plus rentables, avec des taux de positivité variant entre 9 et 12%⁶. De même, le document de la stratégie nationale du dépistage du VIH 2020-2025, en cours de finalisation, a identifié les partenaires des PVVIH comme cible prioritaire et recommande le développement et l'implantation d'approches faisables et efficaces pour améliorer leur couverture par le dépistage du VIH.

Concernant la situation nationale de la NP, une enquête a été menée par ALCS en 2011⁷, sur le partage du statut sérologique, auprès des PVVIH suivies par l'association, issues de la file active des centres référents d'Agadir, Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech. Cette enquête avait montré que seul 58 % des PVVIH partagent leur statut sérologique avec leur partenaire sexuel stable, les hommes plus que les femmes (65% contre 54%). Cette proportion n'est que de 9,5% lorsqu'il s'agit d'un deuxième partenaire sexuel. Le dépistage et le diagnostic du VIH suite à la découverte de la séropositivité du partenaire représentait 15 % de l'échantillon. Quant aux conséquences sociales de la divulgation du statut sérologique pour le VIH, la même enquête avait identifié : le divorce ou la séparation avec le partenaire (35% des cas), la séparation des enfants et de la famille (29 %), le rejet des proches (28%), des insultes et injures subies (17 %), ainsi que des violences subies (5% des cas). La crainte de toutes ces conséquences peut constituer un défi majeur aux interventions du dépistage du partenaire des PVVIH au Maroc. Il serait intéressant de disposer de données complémentaires sur les déterminants de l'acceptation ou du rejet de la NP et de l'IT et d'explorer les pistes qui permettraient de contourner les barrières sociales et structurelles à la NP et à l'IT.

Le Ministère de la santé prévoit de faire appel à une assistance technique pour l'appuyer dans la conduite d'une recherche opérationnelle, pour actualiser les données sur la situation de la NP et de l'IT au Maroc et pour identifier et développer des approches pertinentes, efficaces et faisables, basées sur les évidences, pour améliorer la couverture des partenaires des PVVIH par le dépistage du VIH.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

1. Objectif général :

Générer des évidences sur la situation actuelle de la NP et l'IT au Maroc, afin d'orienter le développement d'approches pertinentes et la mise en place d'une intervention appropriée et efficace pour améliorer le dépistage des partenaires des PVVIH.

³ Rapport National sida, Maroc 2021.

⁴ Modélisation du dépistage du VIH par l'utilisation du modèle épidémiologique Goal, Maroc, 2016, 2020.

⁶ HIV Screening Scenarios and Targets to Achieve 90% Sero-Status Knowledge Over 2021-2025 in Morocco – Pioneer Use Case of the Goals HIV Testing Strategies Model in a Concentrated Epidemic.

⁷ Enquête Partage, ALCS, Maroc, 2011.

2. Objectifs spécifiques :

1. Estimer les écarts en matière de notification aux partenaires des PVVIH et de leur couverture par l'index testing ;
2. Analyser la pertinence et l'efficacité des approches utilisées pour la NP et l'IT par les différents intervenants (Professionnels de Santé et agents communautaires) et identifier les bonnes pratiques ;
3. Apprécier les déterminants individuels, psychosociaux, structurels et organisationnels associés, de manière positive ou négative, à la NP et IT des PVVIH ;
4. Recueillir les perceptions et les recommandations des PVVIH par rapports au potentiel de succès des différentes approches possibles en matière de NP et d'IT ;
5. Elaborer un modèle d'intervention cohérent et basé sur les évidences (Orientations internationales, les expériences d'autres pays et les résultats issus de l'évaluation), dont l'objectif est d'améliorer le dépistage des partenaires des PVVIH, dans le contexte spécifique de notre pays.

III. TACHES ET RESPONSABILITES

Le (ou les) consultant(s) travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi constitué de la DELM (Directeur, DMT PNLs, UGFM), ONUSIDA, Référents VIH, ONG partenaires, représentants des PVVIH au CCM et autres personnes ressources.

Le (s) consultant (s) devra spécifiquement :

1. Réaliser une synthèse des orientations et recommandations internationales en matière de NP et de dépistage basé sur les cas index, selon les différents contextes des PVVIH, les expériences de pays, les approches les plus pertinentes, les déterminants de succès, les contraintes, ainsi que les indicateurs de suivi... ;
2. Conduire une évaluation rapide pour apprécier la situation de la NP et IT des partenaires des PVVIH au Maroc et les gaps dans ces domaines. Cette évaluation devrait également fournir les informations sur les approches utilisées par les différents partenaires et les perceptions et les recommandations des PVVIH par rapport aux différentes approches et prendre en considération les différents contextes des PVVIH ;
3. Elaborer un rapport intermédiaire de l'évaluation, ainsi que la proposition d'un modèle opérationnel pour l'amélioration de la NP et IT, et le valider avec les parties prenantes concernées ;
4. Elaborer un protocole de recherche opérationnelle basé sur le modèle identifié en décrivant, les approches pertinentes à implanter selon les différents contextes, les acteurs à impliquer, ainsi que les mécanismes et indicateurs de suivi /évaluation à mettre en place ;
5. Contribuer à l'organisation et à l'animation d'un atelier de validation du protocole de recherche opérationnelle ;
6. Contribuer à la formation des équipes sur le protocole de recherche ;
7. Elaborer le rapport final incluant les résultats de l'évaluation et le protocole d'intervention, validés.

A noter que : La validation du protocole, la collecte et l'analyse des données, ainsi que l'interprétation des résultats et des indicateurs se fera sous la supervision du comité de suivi de l'étude. De même, tous les livrables de la consultation y compris le protocole de la recherche seront soumis à la validation dudit comité.

IV. LIVRABLES

1. Synthèse de recommandations internationales ;
2. Note méthodologique, incluant le cadre de référence de l'évaluation rapide et les outils de collecte de données ;
3. Rapport de l'évaluation rapide incluant la proposition de modèles d'intervention ;
4. Protocole complet de recherche opérationnelle ;
5. Rapport de l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation rapide et de validation du protocole opérationnel ;
6. Rapport final de la mission, incluant le rapport d'évaluation et le protocole validé de la recherche opérationnelle ;
7. Rapport de la formation des équipes sur le protocole de la recherche opérationnelle.

V. QUALIFICATION ET EXPERTISE

- Etudes universitaires de santé, santé publique, sciences des technologies de la santé ou similaires ;
- Expérience en matière de VIH-sida, notamment, dans les domaines du dépistage, de la prise en charge et de l'appui psychologique et sociale des PVVIH ;
- Expérience prouvée (10-15 ans) dans l'organisation d'enquêtes quantitatives et qualitatives et supervision des recherches dans le domaine du VIH ;
- Compétences avérées en matière d'analyse quantitative et qualitative et de rédaction scientifique ;
- Expérience en matière de planification d'intervention en santé publique et d'élaboration de système de suivi et évaluation ;
- Connaissance du contexte du VIH-sida au Maroc ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Une expertise ou expérience en matière de NP et de dépistage des cas index serait un atout.

VI. DUREE ET ORGANISATION DE LA CONSULTATION

L'étude est programmée durant la période de **Septembre à Décembre 2021**

La durée estimée de la consultation est de **25 jours** :

Tâches	Nombre de jours
Note méthodologique de l'évaluation	4
Conduite de l'évaluation	10
Analyse des données et élaboration du rapport intermédiaire	4
Atelier de restitution de l'évaluation et de validation du protocole de recherche opérationnelle	2
Rapport final validé	3
Atelier de formation des équipes de la recherche	2
Total	25

VII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS

- Le (la) consultant(e) mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Le (la) consultant(e) s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé,
- Le (la) consultant(e) sera seul responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis sur papier et en version électronique.

VIII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial Maroc-Subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

IX. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 26 Septembre 2021 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Index Testing** .

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation ;
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
 - * Pour chacune des prestations, le nombre de jours estimés et le taux journalier en dirham (MAD).
 - * Les frais de déplacement éventuels et/ou toute autre charge liée à la réalisation de la consultation.